

## Rapport N° 2023/127

Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Robert Jenefsky et consorts intitulé « Pour un tableau de bord infographique de suivi des projets **communaux en cours d'exécution** »

Demande de crédit de CHF 65'000.– TTC pour le développement d'un outil de monitoring des projets ainsi qu'un extranet à destination du Conseil communal

---

Nyon, le 20 février 2024

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission en charge du préavis s'est réunie en date du 5 février 2024. Elle était composée de Mesdames Chloé BESSE, Maria Ana BORGES, Taïna PIEREN et de Messieurs Damien ANDRIEVICI, Camille JAQUIER, Robert JENEFSKY, John SANTANTONIOU, Sacha SOLDINI, Sacha VUADENS et Alexander FEDERAU, président et rapporteur de la commission.

La Municipalité était représentée par M. le Syndic Daniel ROSSELAT et M. le Secrétaire municipal Pierre-François UMIGLIA. La commission les remercie pour leur disponibilité et leurs explications.

### **Introduction**

Le préavis n°2023/127 répond au postulat de M. Le Conseiller communal Robert Jenefsky qui demandait la mise en place d'un tableau de bord infographique de suivi des projets communaux en cours pour le conseil communal. En effet, d'après le postulat, les informations des nombreux projets en cours d'avancement sont actuellement données de manière trop parcimonieuse et aléatoire. Il demande donc la mise à disposition pour le Conseil communal d'un outil informatisé en ligne de type « tableau de bord » pour présenter de manière centralisée et synthétique l'avancement des projets de la Ville de Nyon.

### **Présentation de la Municipalité**

Si le rapport-préavis répond à une demande du Conseil pour le fonctionnement dudit Conseil, la Municipalité indique d'entrée de jeu qu'elle demande un tel outil depuis longtemps pour ses propres besoins. En effet, si les différents services disposent d'outils métiers performants et sont organisés dans leur planification, cela demande plus de travail à la Municipalité d'obtenir aujourd'hui des indicateurs à jour. Pour la Municipalité, un tel tableau de bord serait donc aussi utile que pour le Conseil. Il permettrait le suivi des postulats, l'état des préavis, etc. La Municipalité a aussi évoqué la possibilité de rendre publique une partie des informations du tableau de bord sur le site nyon.ch

La solution présentée dans le préavis a deux volets : d'une part, le tableau de bord proprement dit, et de l'autre la mise en place d'un extranet pour le Conseil communal.

### **Tableau de bord infographique**

Cet outil permet de donner un accès restreint en ligne à différents indicateurs synthétiques. Il sera renseigné directement par les services. La Municipalité indique planifier une actualisation semi-annuelle. Certains services utilisent déjà ce type d'outil à l'interne. Si le préavis mentionne la solution «Tableau», le choix de l'outil est plus incertain aujourd'hui. Power BI est évoqué. Les montants demandés pour cet outil doivent essentiellement servir à établir le cahier des charges, une compétence qui n'est pas disponible à l'interne. Par contre, une fois en place, les coûts d'exploitation sont annoncés faibles.

### **Extranet**

Ce second outil répond, d'après la Municipalité, à un souhait du Bureau du Conseil et son objectif est d'améliorer le processus de gestion des documents du Conseil. Il s'agit de disposer d'une plate-forme de gestion des documents plus élaborée qu'actuellement, en vue d'améliorer le processus avec le Conseil communal. Il permettrait d'automatiser les accès aux documents aux personnes concernées durant les différentes étapes de son élaboration. Il permettrait aussi, par exemple, aux différentes commissions d'accéder directement et de manière sécurisée aux différents documents nécessaires. La commission remarque que de tels outils sont déjà utilisés dans d'autres Conseils, par exemple au Grand Conseil, mais aussi à la PNR. Les fonctionnalités de la solution eSéances sont évoquées : convocation de séance, suivi de l'évolution des documents, chat interne, etc.

### **Questions de la commission**

*Pour quelle raison l'actualisation des données n'est prévue que deux fois par an ? Ne faudrait-il pas le faire plus souvent ?*

L'actualisation semi-annuelle est basée sur les besoins de la Municipalité, spécifiquement les priorisations qu'elle effectue tous les six mois. Il s'agit là d'un objectif minimum.

*Quel est le calendrier intentionnel ?*

Le tableau de bord pourrait être mis en place d'ici la fin 2024. La mise en place d'un extranet demande plus de travail et de temps.

*Comment faire pour les moins pointu.e.s en informatique ?*

Des formations seront prévues.

*Qui va renseigner les indicateurs ?*

Ce sont les services eux-mêmes.

### **Discussions**

Si des réserves sont exprimées sur le fait que le rapport-préavis dépasse les attentes du postulat, puisqu'un extranet n'est pas demandé par ce dernier, plusieurs commissaires en expriment l'intérêt, au vu de l'expérience acquise dans d'autres Conseils.

La commission est favorable à ce rapport-préavis, et trouve judicieux que la Municipalité et l'administration puissent aussi en profiter. Plusieurs commissaires expliquent que ces outils sont aujourd'hui indispensables dans de grandes structures et que le besoin a été exprimé clairement. Le prix modique est évoqué par plusieurs personnes.

Des commissaires remarquent aussi que rendre l'information plus largement accessible est utile pour les Conseillères et Conseillers, en particulier pour les plus novices. Des questions se posent sur les informations qui devraient être présentes sur le tableau de bord. Faut-il des informations qualitatives, des indicateurs de durabilité, RH ? La commission est d'avis que le Bureau du

Conseil délègue une personne pour le représenter lors de l'élaboration du cahier des charges du tableau de bord et de l'extranet. Elle en émet par conséquent le vœu.

### **Conclusions**

Au vu des nombreux projets de la Ville de Nyon, la commission est d'avis que le Conseil bénéficierait d'un tableau de bord infographique pour un meilleur suivi des projets nyonnais, centralisé et standardisé. Elle voit aussi l'intérêt d'un extranet, tel qu'il est utilisé dans certains autres conseils. Le fait que la Municipalité et l'administration puissent aussi profiter de ces outils est une aubaine, qui permettra une gestion plus efficiente. La commission remarque aussi le coût modique de ces mesures, ainsi que les faibles coûts d'exploitation. Pour ces raisons, la commission unanime approuve ce préavis.

Pour garantir la satisfaction des besoins du Conseil, elle émet le vœu que la Municipalité se concerte avec le Bureau pour l'élaboration du cahier des charges. Elle demande que le Bureau du Conseil délègue une personne pour le représenter lors de la mise en place de ces outils.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le rapport-préavis N° 2023/127 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Robert Jenefsky et consorts intitulé « Pour un tableau de bord infographique de suivi des projets communaux en cours d'exécution »,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2023/127 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Robert Jenefsky et consorts intitulé « Pour un tableau de bord infographique de suivi des projets communaux en cours d'exécution » ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 65'000.– pour à l'élaboration d'un tableau de bord des projets municipaux ainsi qu'à sa mise à disposition au travers d'un extranet dédié au Conseil communal ;
3. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – Dépense du patrimoine administratif, dépense amortissable en 5 ans.

La Commission

BESSE Chloé, BORGES Maria Ana, PIEREN Taïna, ANDRIEVICI Damien, JAQUIER Camille, JENEFSKY Robert, SANTANTONIOU John, SOLDINI Sacha, VUADENS Sacha, FEDERAU Alexander (Président et Rapporteur).